Beurrie. Il est savoir au ministère de la Chambre syndicale des tisseurs que nul-seulement il se refuse à la réunion, qu'il prétend le paraître. Il a le caractère bonne, et se revise et se contredit. Il envoyer une lettre dans laquelle il se déclarait partisan de la réunion, mais il ne prendrait pas de mesures de travail.

Les 2 et 3 publiait une brochure intitulée Causes avec l'ami Jaurès, une espèce de dialogue entre un curé et un paysan sur la question sociale.

La brochure commence de Pierre-en-Pire offrait un champ bien restreint aux prérogatives du bonhomme. Mais, c'est ce que comprit sans doute l'archevêque de Cambrai en empêchant l'abbé Hage à Sainte-Noble, commune de dix mille âmes, près de Douai. Pas de temps après son arrivée dans sa modeste cure, M. l'abbé fonda un journal qu'il intitula pompeusement la *Quinzaine paroissiale*, pour la défense des intérêts religieux de la paroisse. Le Conseil municipal, reconnaissant des trésors de talent que possédait le nouveau curé, en a voté la suppression par 18 voix contre 6 voix.

Mais revenons au sujet. La première partie du sermon de M. l'abbé Hage nous apprend que Françoise d'Assises, fils d'un marchand d'étoffes, faisant vou de pauvreté. Il fonda d'abord deux ordres religieux d'hommes, puis un troisième, celui-là de femmes. Mais le plus piquant et qui fit ouvrir bellement la bouche aux dames oisives, ce fut quand l'abbé aborda la série des miracles. Un jour saint François rencontre un lépreux. Son premier mouvement est un geste de dégoût, mais surmontant sa répulsion, il l'embrasse. Aussitôt Jésus-Christ apparaît dans un cercle lumineux et reçoit son accolade à titre d'alter ego avec saint Jérôme de François tombé assis.

Une autre fois, notre saint, visitant un hôpital, l'arrête devant le lit d'un lépreux (toujours la lèpre) et comme la première fois l'embrasse. Guérison instantanée du nouveau saint.

Nous rendons hommage au zèle infatigable de M. l'abbé Hage qui ne craint pas d'entreprendre un voyage de 40 kilomètres pour venir dédier à ses ex-ouailles des calembredaines aussi rejouissantes. Mais pourquoi s'obstiner à ne pas dire si c'est aux congrégations fondées par St-François d'Assises qu'appartiennent les deux missionnaires qui vont à Saint-Sauveur-en-Fontaine-en-Pire au mois de mai prochain ?

Un républicain.

AVESNES

Louvroil — Le 27 mars, vers quatre heures du soir, le sieur Taverne Pierre, âgé de 69 ans, ancien mouleur, a été trouvé pendu dans son logement situé rente d'Avesnes.

Cet homme avait plusieurs fois déjà manifesté l'intention de se suicider, se trouvant à bout de ressources et incapable de travailler.

DUNKERQUE

La disparition d'un enfant de sept ans. — On a retiré les eaux du fossé des fortifications afin de rechercher si le corps du petit Chandelier ne s'y trouvait pas.

Rien n'a été découvert et il y a huit jours que le pauvre petit gamin est disparu.

La fraude

Arrestation de plusieurs complices

Nous avons signalé, il y a quelque temps, la capture, à Salle à Malo-les-Bains, d'un chariot chargé de tabac, saisi par les douaniers, sur une dénonciation anonyme.

Les nommés Romain Colin, ancien aubergiste, et Alphonse Legrand, marchand de bestiaux, mandés chez le juge d'instruction, ont été écroués à la maison d'arrêt.

C'est en présence d'une association de fraudeurs, parfaitement organisée, qu'on se trouve; et, du reste, plusieurs arrestations sont imminentes.

On nous signale que deux autres complices doivent être appréhendés à St-Pol-s.-Mer.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

Méricourt. — Dans la nuit du 24 mars, le sieur Hay Clovel, ouvrier mineur à Méricourt, est tombé accidentellement dans un trou profond, abandonné, au retire de l'argile; il y est resté plusieurs heures, appelant au secours. Enfin il put remonter au moyen d'une échelle et se dirigier vers sa maison, mais ses forces le trahirent, il tomba près d'une mare située à quelques pas de chez lui, et ce n'est que le lendemain matin qu'on le trouva. Le médecin appelé ne constata aucune fracture. Mais le malheureux qui avait passé la nuit au dehors avait succombé mercredi soir des suites, dit-on, d'une congestion.

On ne sait comment cet accident a pu se produire, ce trou se trouvant derrière la fabrique de M. de Bellincourt, loin de la route en dehors de tout passage.

BETHUNE

Lens. — Le député Basly recevra ses électeurs un son domicile boulevard des Ecoles, 111, à Lens, dimanche prochain fer avril, de 9 heures du matin à midi.

Tentative de vol en gare de Lens

Dans la nuit de jeudi vers 3 heures du matin, le garde-frein Loux, du dépôt de Lens, après avoir visité son train, remarqua sur son voie de garage et sous une voiture de 2e classe, une caisse paraissant provenir d'un vol. Il prévint aussitôt le surveillant Bétiaux qui après vérification constata que cette caisse contenait 3.000 oeufs et provenait d'un wagon se trouvant à une voie plus éloignée.

Les plombs du wagon venant de St-Pol, avaient été brisés et dans l'intérieur de celui-ci il restait encore 12 caisses d'œufs, toutes intactes.

M. Rodiéro, commissaire de la gare, recherche les auteurs de cette tentative de vol et aide de maître ses recherches sur les quais et notamment sur les voies depuis quelque temps, il a fait établir une surveillance rigoureuse.

Hénin-Liétard. — Un nommé Emile Dubruyne, originaire de Carvin, 19 ans, couvreur, a été arrêté samedi soir, à Hénin-Liétard, près du passage à niveau du chemin de fer. Cet individu était ivre et causait du scandale. On a trouvé dans un paquet qu'il portait sous le bras trois trousses qu'il avait volées en quatre endroits dans le magasin de Hippolyte Jacquement, marchand de nouveautés dans la rue de la Place. Dubruyne a été conduit à la prison de Béthune.

Annettes. — Une meule de 1500 bottes de seigle, appartenant à M. Oscar Crépin, cultivateur à Annettes, a été la proie des flammes. La perte est évaluée à 350 francs ; il n'y a pas assurance.

Sains-en-Gohelle. — M. Fidèle Rivelois, cabaretier et épicier à Saint-en-Gohelle, était prévenu depuis trois semaines que son domestique, Théophile Dupuis, son aide-cocher, serait tenu au service de 38 ans, lui volait des marchandises qu'il portait à une blanchisseuse, Maria L., femme S... Il le surveillait depuis lors et il y a quelques jours il l'a pris en flagrant délit. Dartois a été arrêté.

Vermelles. — Un incendie a détruit dimanche matin un vaste bâtiment servant d'étable à vaches dans la partie du Calvaire, à Vermelles. On a pu sauver les bestiaux et préserver les bâtiments voisins. La perte est évaluée à 700 francs ; il y a assurance.

Isbergues. — Un nommé Henri Bande, manœuvre à l'usine des Aciéries de France à Isbergues, a quitté furtivement le logement qu'il occupait chez M. Adolphe Dumas, cabaretier, en emportant des vêtements et du linge qui appartiennent à ce dernier.

Bruay. — Dimanche vers 5 heures de l'après-midi, Marie Billet, femme Jules Oambier, âgée de 18 ans, demeurant, rue d'Amont, à Bruay, était présente, assez complètement ivre, à la caserne de gendarmerie, demandant à être enfermée au violon. Les gendarmes l'engagèrent à rentrer chez elle sans trop insister, elle s'est mise à les injurier grossièrement. Elle a été aussitôt arrêtée. Cette femme a déjà subi plusieurs condamnations pour outrages et ivresse.

Montbernanchon. — M. Clément Vamberque, cultivateur au hameau de Pecault, à Montbernanchon, a perdu, il y a quelque temps, un billet de banque de 100 francs dont il aurait été victime de la part d'une servante, Mélanie M...., âgée de 16 ans.

Découverte d'un foetus à Houdain

Le 22 mars dernier, le garde-champêtre Paguier était informé par le fossoyeur qu'il venait de trouver avec Soiffe un bébé blanc enfoncé dans la terre sur une tombe en pied de la croix, dans le cimetière d'Houdain. Cette petite enfonçait un foetus de 4 ou 5 mois du sexe féminin ; elle a été enterrée en présence du juge de paix, du maire et du gendarme et envoyée le 28 au parquet de Béthune.

D'après l'enquête, il a été faite depuis, une jeune fille de 18 ans, Marie-P... serait accouchée le 31 janvier dernier à l'aide d'une sage-femme d'un enfant mort-né ; il n'y aurait pas de manœuvres abortives.

Divion. — Deux gendarmes ont surpris deux contrebandiers conduisant une voiture à deux roues et un chien, rue de Bethune, Arsène Van Bruy, 18 ans, et Jules Dehenpe, 18 ans, demeurant à Divion. Ils ont donné la chasse. Les deux contrebandiers sont parvenus à s'échapper mais l'équipage est resté entre les mains des gendarmes. Dans la voiture il y avait 190 kilogr. de tabac de 1re sorte et 45 kilogr. de tabac de Maryée.

Norrent-Fontes. — Un commencement d'incendie s'est produit chez M. Louis Wambugno, propriétaire à Norrent-Fontes.

La salle à manger de la maison d'habitation a été endommagée. La perte est évaluée à 500 fr. ; il y a assurance.

AGRESSIONS SANGLANTES

A Bruay

Dimanche vers 11 heures 1/2 du soir, un ouvrier mineur, Henri Boitel, âgé de 29 ans, étant dans l'estaminet tenu par M. Jules Florent, rue de Pernes, à Bruay, a brisé une chope, puis avec le morceau qui lui restait dans la main, il a frappé le cabaretier à la tête et lui a fait deux blessures, l'une au-dessus de l'œil droit, l'autre au haut du front, puis a pris la fuite.

A Noeux

Jules Habourdin, âgé de 58 ans, cabaretier à Noeux-les-Mines, dans le chemin de Bouvigny, près de la fosse n° 4 des mines de Noeux, lundi vers sept heures et demie du soir, a été assailli par un nommé Edouard Moraie, 33 ans, mineur et blessé à la tête.

A Noyelles-Godault

Un manœuvre de maçon, Léon Blondel, demeurant au hameau de Godault, travaillait il y a quelques jours, dans les chantiers des nouvelles constructions de la fosse n° 4 des mines de Dourges, lorsqu'un briquetier d'origine belge, Léonard Beriand, 21 ans, qui était leur vis-à-vis et sans provocation de sa part, le jeta en bas d'un échafaudage, haut de 1 m. 50, puis en s'en allant il lui lança une brique qui lui fit une grave blessure à la tête.—Blondel tombe sans connaissance, perdant du sang par le nez et l'oreille droite.

La blessure qu'il a reçue est assez grave. — Beriand a pris la fuite.

SAINT-OMER

Terrible accident à Lambres

Un triste accident s'est produit à l'usine Avot. Le jeune Jules Héricourt, âgé de 17 ans, domicilié à Lindes, a été très grièvement atteint au ventre par une machine après de laquelle il travaillait. Son état est considéré comme désespéré. Le blessé est l'unique soutien d'une famille nombreuse et infirme.

CALAIS

COLLISION DANS LE DÉTROIT

Les vapeurs « Bon Lomond » et « Bolhal » se sont abordés en vue de Douvres, hier matin. Le « Bon-Lomond », du port de South-Shields, allait à travers avec une cargaison de minerai, il a dû se réfugier à Douvres. Son avant est défoncé. Le « Bolhal » sera réparé à Londres, où il a pu arriver.

FINANCES

Paris, le 29 mars 1900.

Marché faible par suite de craintes, d'après nous exagérées, d'un resserrement de l'argent.

Le 3 0/0 recule à 101.25.
Le 3 1/2 0/0 reste à 103.10.
L'Extérieur reste à 93.50.
L'Italien 91.25.
La grande des Sociétés de crédit est en progrès.
Le Crédit Lyonnais à 1115.
La Société Générale à 617.
Le Comptoir National d'Escompte fait 656.
Le Crédit Foncier avance à 732.

En Banque, la Société française des Tramways électriques et Voies ferrées entraînant un marché animé à 292.

Les Eaux de Kouno se tiennent en avance à 35 50.

Les Forges et Laminoirs de l'Adige cot des demandes à 100 fr.

Les Carrières du Pas de-Calais sont actives entre 143 et 144 fr.

L'action France-Russe du commerce et d'industrie reste ferme à 157 fr. Cette Société vient encore de traiter deux affaires qui lui assurent des bénéfices considérables ; l'une est relative à la construction du Tramway électrique de la ville d'Extermbourg, l'autre à la construction de la Société minière l'Oural-Méridional.

Les divisions du parts de fondateur Diorama-Fachods (mission Marchand) seront introduits sur le marché, au lendemain de l'inauguration de l'Exposition, à un cours supérieur à 10 fr. (ex. 25 mars).

Les actions de la Péconterie des Bois du Nord sont recherchées à 1100 fr. Il devra très prochainement évaluer les bénéfices à 200.000 roubles, soit 520.000 francs, c'est-à-dire près de 50 0/0 du capital engagé.

Nos Chemins de fer français sont fermes.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 29 mars

Présidence de **M. Séo**, vice-président ; assesseurs **MM. Regert**, juge, et **Boudry**, juge-suppléant ; ministère public, **M. Hérard**, juge suppléant.

Tromperie sur la marchandise. — On a souvent à signaler les procédés malhonnêtes de certains marchands de chicorée, qui dépouillent cette denrée occasionnée avec une mauvaise foi qui frise l'escroquerie. Il arrive heureusement que les polices mettent le temps en temps la main sur celui d'entre eux le moins vidula, et le 11 mars elle a fait bonne prise en arrêtant le sieur Pomart Alfred, au milieu de ses petites opérations.

Pomart Alfred, 63 ans, marchand de charbons à Lille, 104 rue d'Arras, est accusé d'avoir mis en vente *de délicatesse*. C'est un *vulgaire repris de justice*. Six mois de prison pour vol, une condamnation pour coups, huit mois de prison pour vol et fait de débauche, une année d'emprisonnement et 100 fr. d'amende pour attentat aux mœurs. Voilà son antécédents.

Le 11 mars, il fut rencontré rue Gambetta criant au marchandises. Les 2 hommes de chasse qui portaient sa voiture furent pesés et « tous » étaient d'un poids inférieur de 3, 4 ou 5, et même 18 kilogs au poids normal de 50 kilogs.

Conduit au commissariat et interrogé, *Pomart* commença par déclarer n'avoir jamais été condamné. — Après cet exploit de franchise il essaya de faire croire que c'était son fournisseur qui était responsable du déficit, bien que M. Le Maurier, le commissaire de police, lui fît très justement observer que la dernier sac ne contenait que 30 kilos pesant. Il essaya avoir des excuses, mais ses excuses étaient autres sacs. A cela, Pomart répliques que le sac de 30 kilos était précisément un sac de 35 kilos. — Et pour expliquer le déficit, il dit qu'il avait sur ce sac à l'échoueur il expliqua que sa boutique fonctionnait en « sac à sac » voilà.

Le tribunal a infligé 15 jours de prison et 5 fr. d'amende à l'honnête Pomart.

Mauvaise plaisanterie. — Un pochard de Lambersart, nommé Forret, faisant une station le 12 février dernier au cabaret de « Mon plaisir », quand il fonctionne dans cette ville, se permit de faire des moves et Charles Demouveaux, environ l'idée de le noircir. En un instant, le tête de Forret fut transformée en tête de nègre.

Les lonstics le sonnombrent assistés de farines et en firent une tête de blanc. Nous toute, ils en faisient plaisir leur tête de turc et pour schever, ils noirent une lonstance et en suivent en devoir de les coupes les cheveux, non sans lui faire quelques entailles dans le cuir chevelu.

A la suite de cette opération, Forret, qui, privé de son chemise ne pouvait sans doute plus retrouver l'oublier, tombe et se fonda la pied.

Cette mauvaise plaisanterie a valu aux deux lonstics une poursuite en correctionnelle. Mais après plaidoirie de M. Chirin, ils ont été acquittés, l'audition des témoins ayant démontré que Forret s'était privé de bonne grâce à la cérémonie.

Coups de tiers-point, à Lille. — Nos lecteurs ont connu, par le compte-rendu de l'un de nos victimes qu'est produite dimanche soir et dont les habitants d'une rotonde, rue de Wattrelos, 7 sont été les héros. Nous ne reviendrons pas sur les détails de la bagarre, beaucoup moins grave qu'on ne l'avait cru tout d'abord, la victime, Jules Lefebvre est en voie de guérison et a pu déposer à l'audience.

Pierre Verbanque, le père, a été condamné à trois mois de prison ; le fils, Arsène Van Bruy, 18 ans, à 1 mois, avec sursis et la femme Julie Debreyn, à 3 mois de prison, mais avec sursis, cette dernière étant antérieurement à 6 mois pour complicité des exploits à la mendicité. Quant au patron de la rotonde, il a été quitte pour quelques jours passés en prévention, il l'expliqua à l'audience, c'est « comme plaignant. »

Vol de chaudières. — Un vou plus lourdes que les pièces de 15 fr., les chaudières de Pâtons-Tissementil que de hardis voleurs ont « ramassées en passant » dans un ancien squarrissage au mois de janvier dernier, appartenant à Lille, marchand de fromage ; son frère, 18 ans, journalier et sa compagne, Marie Darrel, 18 ans, ont descendu, demonte ces chaudières, et sont allés en vendre le métal au sieur Desmons, marchand de métaux. Ils prétendaient que c'est en bonne foi que ces chaudières étaient abandonnées... Après plaidoirie de M. Werquin, le tribunal a condamné Guillain à quatre mois de prison, Darrel à 2 mois avec sursis et le frère à 1 mois avec sursis.

AFFAIRES DIVERSES

Louis Lecourt, 25 ans, couvreur à Armentières, ivresse, rébellion, 1 m. — Le même, vol, 3 mois. — Jean Lecourt, 18 ans, vol, 2 mois. 500 fr. — Jeanne Tiesenr, 43 ans, forains à Lille, vol à la *tire, 6 mois.* — Joseph Wouters, de Croix, 40 ans, et Julia Dumortier, 38 ans, vol et escroq. — Jules Dolaille, 38 ans, tisseur à Roubaix, mours, 8 mois.

Tous ceux qui portent des chemises doivent avoir un catalogue de 100.000 *Chemises* dont le siège central est **69, rue Lafayette, Paris.** Cette maison est la seule qui fabrique des articles sérieuses même dans une série, à Châteauroux, où 700 ouvrières sont dirigées par des contre-maîtresses ayant les connaissances parfaites de cette industrie. Un essai suffira pour confirmer cette assertion.

SI VOUS VOULEZ (Manger avec Appétit. (Régénérer votre sang. (Combattre l'Anémie avec succès. (Boire une Consommation agréable

CHAMPAGNE RECOMMANDÉ PAR MM. LES MÉDECINS AUX hommes, dames et enfants.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets.

Exiger, plus que jamais, l'étiquette sur la bouteille a cause des nombreuses contrefaçons

REVUE

des charbons, cokes, fontes, fers et aciers

Une fois l'année s'avance, dit le *Moniteur des intérêts matériels* de Bruxelles, et plus la fermeté augmente sur le marché charbonnier allemand, les cours ayant une tendance très accusée à la hausse.» Le marché sidérurgique continue de son côté à rester extrêmement ferme et les usines de forges pourront faire cette année les prix qui leur conviendront » ajoute ce journal.

« Cette situation favorable et commune à la Belgique, Angleterre et la France, se maintiendra longtemps encore. On prétend quelle ira en s'accentuant, avec le développement énorme de la consommation. En tout cas, il restera au pays une partie importante de la hausse considérable qui s'est manifestée depuis deux ans sur les produits houillers et sidérurgiques. Certaines catégories privilégiées comme les charbons à coke, à forge et à gaz manqueront parfaitement dans quelques années.

Cette conclusion avec la richesse limitée des ces combustibles du jour et des recherches en tous pays, peut être considérée comme inévitable. De la ce schéts multiples de charbonnages à coke en Allemagne, en Belgique, milieurs, malheureusement ces gisements sont en petit nombre.

En Belgique, les charbons sont fermes, les renouvellements des marchés se font aux nouveaux prix basés sur les cours de 1900 et les demandes consultables du mois dernier pour les charbons de fer de l'Etat. Beaucoup de consommateurs demandent des prix pour deux et trois ans pour éviter de manquer de charbon.

A Cardiff, on annonce la conclusion d'un marché de 120.000 tonnes pour la marine russe. En Allemagne, le cours du charbon du 15 mars en 1900 sont tenues vers 96 et 100 marks pour 1901.

Le syndicat des laminoirs de l'Allemagne méridionale vient d'augmenter de 45 marks par tonne le prix des fers en barres.

Le gouvernement allemand a de nouveau commandé 665 locomotives et 4140 voitures et wagons. En France tous nos réseaux manquent de matériel, aussi est-il à craindre une nouvelle crise des transports l'hiver prochain. La ligne navigable du Rhône et du Pas-de-Calais est tellement surchargée qu'elle est à redouter de voir se renouveler l'encombrement des bateaux qui a eu lieu cette année. Le prix du fret a monté, mais il est urgent de mettre en construction le grand canal du Nord voté en 1883 par la Chambre des députés !

Cette construction du réseau du Nord comme les chemins de fer d'Arras à Longueau-Amiens et de Béthune à Arras par Lens, ont de leur côté atténué les effets de la crise. Il faut se prévoir des catastrophes pour les trains de voyageurs. Tout cela a été signalé au Gouvernement dont la responsabilité ainsi qui celle du contrôle qui n'exite pas, est grave et sera mise en relief le jour, plus prochain qu'on le croit, où une hécatombe de victimes sera la conséquence de l'état de choses actuel qu'il ne peut pas s'apprendre.

Paris importera un jour de charbon faute de pouvoir l'expédier ; tel a été a peu près le cas en décembre dernier.

Un article paru dans le *Temps* du 23 courant a attiré l'attention sur la situation sidérurgique en Allemagne, renferme des renseignements intéressants empruntés en majeure partie au rapport du Consul de France à Dusseldorf.

Le Syndicat allemand des fontes avait, et-il dit, conclu au printemps dernier, des contrats de vente pour quelques mois, mais les prix fixés en 1899 en se réservant la faculté de réduire les livraisons, en cas de force majeure. Or, le coke ayant fait défaut, le syndicat a déclaré qu'il portait au second semestre de 1900, les quantités qu'il devait livrer dans le premier, il vient aujourd'hui de décider purement et simplement de ne pas livrer du tout. Il y a 120 0/0 l'importance des livraisons de fonte qu'il s'était engagé à fournir et pour le même motif : la pénurie de coke.

Le Syndicat de l'acier mi-ouvré, vient à son tour de décider qu'il ne pourra livrer qu'une partie des demandes : 51 0/0 pour les blocs ébauchés, 60 0/0 pour les roudins et 50 0/0 pour les aciers plats.

Partout la pénurie du coke qui a déjà tripié le prix des fonts brutes, jette le perturbation et la situation devient de plus en plus grave pour les usines qui ne se sont pas assurées leur approvisionnement de combustible.

Le Syndicat du Conseil de Dusseldorf conclut comme suit :

« Jamais le contraste n'a été plus grand entre les profits exagérés et ces grands établissements qui possèdent leurs hauts-fourneaux, leurs aciéries, quelques-uns mêmes leurs fours à coke et leurs mines. Tandis que ces dernières sont en pleine activité et tirent de la situation favorable des affaires tous les avantages qu'elle peut donner, celles-là en sont réduites à restreindre leur production, ou en tirent de crise et à envisager même l'éventualité de fermer leurs ateliers, et cela à une époque où les besoins du marché n'ont jamais été aussi considérables, et où le pays n'avait aussi de dire que les établissements métallurgiques en France qui ne se seront pas garantir pour l'avenir leur fourniture de coke devront, à plus forte raison que l'Allemagne, restreindre leur fabrication et finalement fermer. Le fait est inévitable.

D'après le *Statistique officielle* nous avons importé en 1897, 4.534.000 tonnes de coke dont 984.000 d'Allemagne ; en 1898, dernière année rénseignée, nous n'avons plus reçu que 1.388.000 tonnes de coke dont 735.000 tonnes de l'Allemagne.

Ces déficits vont naturellement progresser avec nouvelles ordonnances du Syndicat sidérurgique comme en Allemagne du coke sidérurgique. Deja les usines ont dû se restreindre et arrêter.

On prétend que les stocks réglementaires en combustibles que notre marine, nos chemins de fer et nos grandes usines à gaz doivent toujours posséder, sont loin d'atteindre les chiffres obligatoires. On dit que le ministère de la marine est en retard sensible pour le paiement des combustibles qu'il prend dans les charbonnages du Nord de France, et que, le surtout, les stocks sont insuffisants, qu'en cas de guerre tout serait consommé en quelques semaines.

SPECTACLES & CONCERTS

Hippodrome de Roubaix. — Jeudi, 5 avril, à 8 h. 1/2 à l'Hippodrome, grande soirée de gala au bénéfice de M. Ch. Baret, avec le concours de Mme Richard, de M. Bréhat, Fournier, Lafarge, de l'opéra, M. Cogerleine, M. de Pérauly, de la Comédie-*Française*, M. A. Bachmann, violoniste, M. Meyer, pianiste, professeur à Roubaix, etc., etc. Toutes artistes prêtent leur concours à cette magnifique représentation.

Prix des places : Fauteuils, 8 fr. ; Loges, 6 fr. ; Pourtours face, 5 fr. ; Pourtours côté, 3 fr. ; Galeries de face, 2 fr. 50 ; Galeries de côté, 2 fr. ; Zoo Gaieries, 50 centimes.

Dimanche, 8 avril 1900, à l'Hippodrome, *La Passion*, magnifique spectacle que M. Baret donnera au bénéfice du pauvre *l'Enfant Jésus* en décembre.

L'Harmonie municipale de Croix donnera le samedi 7 avril, à huit heures et demie du soir, dans la Brasserie universelle de Roubaix une fête extraordinaire suivie d'un bal. Au programme figurent des exécutions de musiques.

Cette fête étant à leur bénéfice pour subvenir à l'achat d'instruments nouveaux (ce dispaste normal), outre l'Harmonie, qui exécutera plusieurs morceaux sous la direction de son chef, M. Henri Gadenne, on aura la plaisir d'entendre et d'applaudir plusieurs artistes de renom. L'entrée sera de un franc par personne.

Théâtre de Tourcoing (Direction : Alexandre Gil. — Le spectacle qui vaut dans dimanche au théâtre de la rue de Tourcoing, comptera certainement parmi les plus littéraires et les plus artistiques de la saison.

Le programme porte en effet trois pièces qui sont chacune un chef d'oeuvre de genre.

Le Chalet et le Violoncelle, ces deux pages de musique exquise signées Adam et Offenbach, seront certainement bien accueillies du public.

Quant aux « Romanesques », le nom seul de l'auteur « Rostand » suffira pour en assurer le succès. M. Alexandre a donné ces bien inspiré, en nommant pour l'opinion publique acclamé dans l'auteur de *Cyrano* et de *l'Aiglon*, les deux plus grandes de l'époque, de donner l'oeuvre avec laquelle le maître a pris au Théâtre Français son investiture de grand écrivain.

Cette soirée, toute littéraire et musicale ne manquera certainement ces d'amateurs attirés par le choix des pièces et le bonnes interprétation qu'ils sont sûrs de trouver.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Grand-Théâtre-Hippodrome de Roubaix — Dimanche 1er avril. à 8 heures 1/2 du soir, seconde représentation donnée par la Tourneo Vaut, de l'immense succès :

LA CONSCIENCE DE L'ENFANT

Cette représentation sera donnée en matinée à Tourcoing, le même jour à 3 heures.

VILLE DE TOURCOING

Le lundi 2 avril 1900, à sept heures et demie précises du soir, dans la salle de l'Eden de l'Avenue Union Tourquenoise, rue de Tourcoing, 18. — Concert donné par la **Grande Fanfare de Tourcoing**, sous la direction de M. Paul Mayer.

PROGRAMME :

Première partie

1. La Fanfare : a) Fantaisie sur la Favorite, Donizetti ; b) Air varié pour cornet-à-piston, Arbuster. — 2. Alexandre Gérard : Grand air d'amitié, Boyer basse, Ambroise Thomas. — 3. M. Georges Mager : Romance pour cor, Van Cramphout. — 4 Miles Madeleine et Jeanne Leman : Duo de Kenilworth (Anc Robert) suprême pour Elisabeth dans les jardins de Kenilworth trahit involontairement son secret et révèle les soupçons de la Reine), Concoone. — 5. M. Albert Dumoulin : Cornique de genre des concert de Lille. Chansonnettes.

Deuxième partie

1. La Fanfare : a) Grande fantaisie sur le Tannhauser, Wagner ; b) La Caressante, grande valse, Laurent Grillet. — 2. Mlle Clémentine Leman, professeur de chant. Grand air des Dieux de Faust, Gounod. — 3. MM. Gavrysse et J. Planckaert : Duo de clarinette, Sapo. — 4. Mlle Clémentine Leman et M. Alexandre Gérard : Air de Lakmé, Delibes, et duo, Ambroise Thomas. — 5. M. Albert Dumoulin ; Chansonnettes comiques.

Le piano sera tenu par M. Paul Mager.

Grande Fête de famille. — Samedi, à 3 heures 1/2, à la Nouvelle Union Tourquenoise, 5e Grand concert de l'Association Amicale de l'Institut Colbert, avec le bienveillant concours de la Musique municipale. — Mlle Clémentine Leman, cantatrice, 1er prix du Conservatoire de Lille. — M. Georges, Mager, 1er prix du Conservatoire de Paris. — M. Watteow, le Brontteur et de plusieurs autres artistes très-distingués.

Programme :

Première partie

1. a) Les Francs Juges, ouverture, arr. par M. Grisin ; b) Capricante, Bachus et Ariane, cornet, ; la Musique Municipale, Wache. — 2. a) Bal Masqué, Verdi ; b) Aubade ; H. Bourgois, lorre. — 3. Conversation de Rosina, Bulle, Verdi. — 4. Variation du Torédor : Mlle C. Leman, A. Adam. — 5. Premier solo pour trompette chromatique en ut G. Magnet, Paul Bongnon. — 6. Pizzicatos Tourquenoises : J. Wateouw.

Deuxième partie

1. a) Allegro vivace de la symphonie Réformation arrangée par Grisey ; b) Le Rouet, polka imitative ; la Musique Municipale, Ambroise Thomas. — 2. a) Mégal, méloide, Chaminade ; b) Printemps nouveau, Mlle C. Leman, Paul Vidal. — 3. Barcarolle : Bulle, Hamlet. — 4. Duo Bouffe : Mlle Leman et M. Sapogois, A. Thomas. — 5. Troisième solo pour cornet à piston : G. Magnet, Maury. — 6. Chansonnettes : P. Sechy (section élève), Xxx.

Le piano sera tenu par M. O. Isoré, professeur-compositeur.

Prix du cachet : 2 fr. et 1 fr.

En vente à l'école, siège de l'Association ou chez Bonte, cafetier, place de la République.

Nota. — Les anciens élèves qui se sont chargés du placement de cartes, sont priés d'assister à la réunion de commission du vendredi soir (à 8 heures chez M. Bonte).

Grand-Théâtre de Lille. — Direction : (A. *Barbet*). — Vendredi 29 mars.— Bureaux à 7 h. 1/2 — Rideau à 7 h. 1/2. Places gratuites de 17 0/0 à 18.000.— Représentation populaire. Prix à toutes les places. Pour les adieux de M. Duquy, ler ténor. M. Sempé, baryton. — A 8 heures, première représentation de Cavalleria Rusticana, opéra en 2 actes. Musique de P. Mascagni. — Pour les adieux de M. Duquy, première fois d'opérettes. Le Petit Duc, opéra-bouffe en 3 actes et 4 tableaux. Musique d'Ivry.

On commande par Fais ce que dois, épisode dramatique en 1 acte de François Coppée.

Dimanche 1er avril, soirée de gala, dernière représentation de Mlle Noté et Bayr, de l'Opéra, M. Garrat, fort ténor de l'Opéra de Nice. — Mlle Dumesty, falcon du Théâtre Royal de La Haye. — L'Africaine, grand-opéra en 5 actes, musique de Meyerbeer.

PETITE CORRESPONDANCE

R. F. à Lille. — Ne sera pas envoyé aux champagnes de discipline, mais pourrait adresser une demande de réintégration au Procureur de la République. — *Un futur cancre.* — Ayant 20 ans, vous n'avez plus de consentement à produire. Pour le vendre, adressez-vous au bureau de recrutement.

THE CHAMBARD Se Méfier des Contrefaçons

Nous ne pouvons rien dire si les engagements de 8 mars sont encore ouverts actuellement sur zouaves ou si vous devez attendre le 1er octobre. En tous cas, dès pour 4 ans. — G. S. T. C. G. Nous ne pouvons vous renseigner exactement les usages locaux à Tourcoing. Le juge de paix vous renseignera ; à Lille, où il suffit de prévenir 15 jours au moins à l'avance le propriétaire n'aura pas plus réclamer pour le mois de mars.

LE PROPRIÉTAIRE.

CONVOCATIONS

Association amicale des Anciens élèves de l'école de la rue du Flocon à Tourcoing. — Réunion générale, dimanche 1er avril, à 4 heures du soir, dans une des salles de l'Ecole.

Objet de la réunion : Renouvellement de la commission.

Vu l'importance de cette réunion, la commission prie tous les sociétaires d'y assister.

Etat Civil de Roubaix

Du 29 Mars

Naissances.—Victor Barbusse, rue de Lannoy, 56; — Georges Couvez, rue de Cassel 33 — Bertine Arion, rue des Anges 2 — Pierre Buns, rue de Tourcoing, c. Mation 17 — Louis Dupiez, rue de Charles 68 — Louis Maes, rue Choiseul, c. Lefebvre — Georges Aigoet, rue Blanchemaille — Germaine Libbrecht, rue Blanchemaille — Jeanne Meunier, *rue Blanchemaille — Marie Guignaert, rue Daloenas* 1 — Marcelle Lestienne, rue de Courmaille 12 — Gustave Verbaggie, rue de Danzig, c. Ouaya 4 — Marcoau Delgoute, rue de la Rondelle 23 bis — Augustine Lemaire, rue de l'Alma, c. Decock 4 — Adolphe Verschoore, rue du Manfait 9 — Maurice Ottombre, rue Louis-Decoltignies 9 — Jeanne Pollet, boulevard de Cambrai.

Décès. — Edouard Pontdeville, 66 ans, rue de Barbieux — François Macay, 60 ans, rue Colbert 69 — Théophile Leroy, 74 ans, rue Pierre-de-Roubaix 115 — Louise Crombez, 1 an, rue Blanchemaille, — Angèle Dufour, 4 ans, rue Pauli-Bert, c. Tonneau 10 — Emile Stevens, 1 mois, rue Dronet, c. Buisson 3.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 29 Mars

Naissances. — Louise Desurmont, rue Blanchefort — Jeanne Vandenbroucke, rue Marcoing — Julienne Dupont, rue de l'Ambionnerie — Maurice Lepoutre, rue de Mouvaux — Albert Provost, rue de Menscron — Rose Dérégis, rue des Boucles — Thérèse Tronteaux, rue de la Croix-Rouge.

Décès. — Léonie Bregeon, 30 ans 9 mois, sans profession, rue Hervé 2 — Carlos Destailleur, 11 ans 6 mois, 23 jours, rue d'Hervé 3 — Robert Pouthieu, 6 mois 25 jours, rue du Tilleul 27.

COMPAGNIE FINANCIÈRE

Belge-Française

(SIE FRANCE)

Société anonyme au capital de 5 millions de Francs

BUREAUX ET AGENCES :

BRUXELLES — JEUMONT — ARRAS
PARIS — DENAIN — BOULOGNE
ROUBAIX — BETHUNE — ARMENTIERES
TOURCOING — CAEIL — CAMBRAI
VALENCIENNES — ORCHIES — HÉNIN-LIÉTARD
LENS — CALAIS — ABBEVILLE
COMPIÈGNE — AVESNES — DOUAI
SAINT-AMAND — ANZIN — SAINT-OMER
HALLUIN — BRUAY — HAZEBROUCK
MONTDIDIER — AMIENS — WORMHOUDT
DOULLENS — SAINT-POL — DUNKERQUE
SOMAIN — LA BASSÉE

La Compagnie Financière Belge-Française (SIE FRANCE), fondée par un groupe financier belge, traite les opérations suivantes aux conditions les plus réduites.

ORDRES DE BOURSE

Paris, Lille, Bruxelles, Amsterdam, Londres, Berlin, Lyon, etc.

OPÉRATIONS A FORFAIT

Titres contre espèces sur toutes les valeurs cotées

Opérations de banque, d'escompte, dépôts à vue et à terme, comptes de chèques, avances sur titres, reversements et échanges, émissions, vérification de tirages.

Constitutions de Sociétés Industrielles et Commerciales

DOCTEUR MERLIER

148, rue de Lauasy

Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 8 heures, pour maladies générales (Estomac, cœur, poumon, etc.)

Mardis et jeudis, de 2 heures à quatre heures, consultations spéciales de maladies de la peau et syphilitiques.

Les maladies sont priées de prendre leur urine avec eux et elles trouvent, leurs crachats.

Les urines, — Vaccinations et revaccinations gratuites, le dimanche, de 11 heures à midi.

Maladies du Tube digestif et du Sang

GUÉRISON DE LA GOUTTE

par la nouvelle méthode électrolytique

Dr ROLE, licencié ès science,